

# Garantir le droit à l'école

## ÉTAT DES LIEUX

Enfants des bidonvilles, mal logés, mineurs isolés étrangers, du voyage, Roms... ils sont 100 000 non scolarisés en France selon la Défenseure des droits en 2020, quand le ministère n'en reconnaît que 20 000.

Un décret de 2020 vise à faciliter les inscriptions mais les difficultés persistent, d'autant que la crise sanitaire a éloigné encore davantage les enfants les plus défavorisés de l'école.

La langue apparaît comme un frein net à la scolarisation. Victime des politiques à moyens constants, le nombre d'Unités pédagogiques d'enseignement pour les élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A), déjà insuffisant en 2017, a encore diminué.

L'école, miroir de la société, dérive parfois vers l'exclusion.

## NOTRE ANALYSE

Le droit à l'éducation, pourtant prévu dans la loi française, n'est pas toujours assuré pour les enfants issus de familles migrantes, comme pour ceux issus de milieux précaires ou en grande pauvreté. Tous les enfants doivent pouvoir avoir accès aux droits fondamentaux, à l'école et à l'éducation et donc aussi aux cantines scolaires, aux activités péri-scolaires et aux loisirs. L'école a un rôle important à jouer pour faire société, contribuer à créer du commun et construire des solidarités. Elle doit agir dans une logique de prévention, de promotion de la diversité et d'éducation à l'égalité afin que chacun, chacune y ait sa place. Organisations et collectifs tels qu'AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant), RESF (Réseau éducation sans frontière), Solidarité Laïque, Coalition Éducation dans lesquelles le SNUipp-FSU prend toute sa place, partagent l'idée que la pluralité, la diversité ne sont pas une menace mais bien une richesse.

## nos propositions

**La scolarisation, sans délai, de tout enfant** résidant sur le territoire d'une commune - quelle que soit la situation administrative de sa famille (sans-papiers ou demandeuse d'asile) - et la prise en charge effective par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

**L'organisation d'un ramassage scolaire** pour les enfants résidant dans les zones les plus éloignées de l'école.

**La gratuité effective de l'école** comme du périscolaire.

**Des structures spécialisées, UPE2A** et des PE formés en nombre suffisant.

**Une formation initiale et continue** de tous les personnels d'éducation permettant de lutter contre toutes les formes de discriminations et les représentations normées.

**La régularisation des personnes sans-papiers, le droit au logement, la fin des expulsions, la fermeture des centres de rétention et la sanctuarisation de l'école.**

**La libre circulation des personnes** telle que définie dans l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'Homme.

## CE QUE PENSE LA PROFESSION

92%

DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS INTERROGÉS SE DISENT PRÊTS À SE MOBILISER CONTRE LE RACISME.

91%

DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS INTERROGÉS SE DISENT PRÊTS À SE MOBILISER CONTRE LA PAUVRETÉ.

Résultats de l'enquête « École & métier » Harris-SNUipp-FSU 2022.